



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU JURA ALSACIEN

PROCES-VERBAL

de la SEANCE du CONSEIL de la COMMUNAUTE
du 24 janvier 2006 à 19h - petite salle du gymnase de Ferrette

Sous la Présidence de M Joseph Gissinger, Président.

Sont présents : 30 membres

Assistent également : Mme Claudine RUETSCH

M Philippe CHUDANT

M Fabien REY, Architecte

Presse : DNA/ALSACE

Monsieur le Président salue bien cordialement l'assemblée pour cette 1^{ère} séance communautaire de l'année 2006. Il présente aux membres présents, M Rey Fabien, du cabinet DRLW, lauréat du concours de maîtrise d'oeuvre portant sur la réalisation de la Maison du Tourisme et du siège de la CCJA.

Le Président ouvre la séance ordinaire à 19h10.

L'ordre du jour a été arrêté comme suit :

1 - Approbation du Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2005

2 - Hôtel Communautaire - Maison du Tourisme

2.1 Avancement du projet

2.2 Avant projet sommaire (APS)

2.3 Marchés pour les missions de contrôle technique et de coordination SPS

3 - Divers

3.1 Achat de terrains (proximité gymnase)

M le Président prend acte de la candidature de M Misslin, délégué à la commune de Ferrette, de faire partie du groupe de travail Ordures Ménagères.

M Le Président fait une synthèse de l'actualité de la CCJA.

➤ **Etude bois :**

Le groupe de travail, sous la Présidence de M Libis, s'est réunie, accompagné du bureau d'étude Therm'Elec en charge de l'étude de faisabilité, le mardi 17 janvier. Les contours et le contenu de l'étude sont définis. M Schmitt, ingénieur Term'Elec se rendra sur site le 1^{er} février pour analyser l'existant. Le Conseil Général est associé étroitement à cette étude. La question de l'approvisionnement énergétique du collège pouvant être envisagée à l'avenir conjointement avec la CCJA.

➤ **Offre d'Emplois :**

M le président rappelle la décision prise d'ouvrir trois postes à temps plein au sein de la CCJA dans le cadre des dispositifs d'emplois aidés. Un affecté au service jeunesse, un autre au service technique et un dernier au service administratif. Les annonces d'offres d'emplois sont parues dans la presse, à l'ANPE, PAIO et autres partenaires susceptibles de diffuser l'information telles que les mairies du territoire de la CCJA.

Les candidatures commencent à parvenir à la CCJA, restent à procéder à la synthèse de ces dernières et à l'audition des personnes retenues pour entretien.

➤ **Téléphonie :**

Quelques retards dûs à la météo et quelques problèmes techniques ont différés quelques peu la mise en service des sites de Lucelle et Levoncourt. Les dernières informations indiquent une mise en service des deux sites avec les trois opérateurs pour le 15 février prochain au plus tard.

Concernant le site de Winkel arrêté durant l'hiver, les travaux de reprise sont fixés au 6 mars prochain.

➤ **Marathon du Jura Alsacien :**

La CCJA participera à hauteur de 4250 € au financement de l'association organisatrice du Marathon du Jura Alsacien et mettra à disposition le plateau sportif, la piscine et le gymnase lors de la journée du 6 novembre 2006.

➤ **Renforcement de la digue de l'étang : travaux de sécurité**

Le Conseil de la Communauté, en séance du 19 décembre 2005 a notamment décidé de réaliser des travaux d'enrochement des berges pour renforcer la digue de l'étang de Ferrette, propriété de la Communauté de Communes ;

Pour des raisons notamment de sécurité, ces travaux d'enrochement et de l'évacuation de l'eau sont à réaliser dans les meilleurs délais ;

M. KREISS, du service du Département présent sur le site de l'étang le 10 janvier 2006 a donné des explications et des conseils techniques, aux membres du Bureau présents, pour l'aménagement du site et a préconisé de réaliser les travaux en 2 phases : l'une pour des travaux de sécurité en renforçant la digue de l'étang et la 2^{ème} par des travaux de restauration des berges ;

Le Bureau a décidé de faire réaliser la 1^{ère} phase des travaux d'enrochement de la digue et de la remise en état du déversoir à hauteur de 24 000 € HT et de charger le Président de solliciter auprès du Département du Haut-Rhin les meilleurs aides possibles.

Le Bureau a également décidé de confier l'étude à la cellule spécialisée du Département pour élaborer un plan d'aménagement en respectant tous les éléments naturels du site. Cette étude permettra ensuite d'engager la 2^{ème} phase des travaux. Ces travaux devraient être subventionnés par le Département et l'Agence Rhin Meuse.

➤ **Contournement routier de Ferrette – Vieux-Ferrette**

Lors de la séance du mois d'octobre 2005, le Conseil de la Communauté a voté une motion de soutien relative au contournement routier Ferrette /Vieux-Ferrette. Cette motion a été transmise à M. le Président du Conseil Général en lui demandant, dans un but d'intérêt communautaire et d'économie locale, que ce dossier soit programmé prioritairement par l'instance départementale.

Par courrier du 23 janvier 2006, le Président du Conseil Général a informé la CCJA qu'il proposera prochainement à l'Assemblée Départementale d'approuver et de mettre en œuvre le programme « contournement de Ferrette – Vieux-Ferrette.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2005

Le procès-verbal de la séance du Conseil de la Communauté du 19 décembre 2005 n'a pas fait l'objet d'observations. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Procès-verbal de la séance du 10 janvier 2006 du Bureau de la Communauté a été transmis, avec la convocation aux délégués de la Communauté de Communes du Jura Alsacien, pour information.

2. Hôtel Communautaire - Maison du Tourisme

2.1 Avancement du projet

▪ Construction d'un hôtel communautaire et d'une maison du tourisme

Le Président rappelle que l'opération a été approuvée pour un montant de 1 830 000 € HT dont 1 435 000 € HT pour les travaux. En séance communautaire du 13 octobre 2005, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet Dietschy – Rey – Lesage. Le marché de maîtrise d'œuvre a été déposé en Sous-Préfecture le 14 décembre 2005.

Les membres du groupe de travail se sont réunis les 14 novembre et 8 décembre 2005 pour faire part des remarques à l'architecte présent à cette séance de travail. Les plans de l'avant projet sommaire du projet de construction de l'hôtel communautaire et la maison du tourisme ont été affinés en vue de répondre aux besoins fixés par le programme de l'opération de ce nouveau complexe communautaire. Les espaces ont été rationalisés en apportant une meilleure cohérence au niveau de la distribution des pièces.

M. REY, Maître d'œuvre a transcrit les remarques formulées par les membres du groupe de travail et a remis l'avant projet sommaire (APS) pour le projet de construction de l'Hôtel Communautaire et de la Maison du Tourisme.

Le Groupe de travail s'est réuni le 19 janvier 2006 à 14h pour visiter des structures présentant des similitudes par rapport au bâtiment que la Communauté de Communes souhaite édifier (structure préfabriquée pour les murs) et a ensuite échangé sur l'APS avec l'architecte.

M Rey présente l'ensemble du projet :

- Les éléments de façades seront réalisés en béton préfabriqué bouchardé. Avantage d'une construction réalisée en atelier, pas de problème d'intempérie et process de fabrication garantissant un résultat. Pas de joints de construction, pas de fissure lorsque le bâtiment subit des pressions au niveau de la structure.
- La toiture sera végétalisée avec entre les parties végétalisées un gravillonnage en pierre du Jura.
- Le mur devant les escaliers d'accès au bâtiment ainsi que les murs de soubassement seront également en éléments préfabriqués, à l'étude une variante d'une solution imitation roche. A définir en phase APD
- Marches extérieures en béton, intérieures en pierre
- Chauffage au sol sur l'ensemble du bâtiment

- Parquet dans salle du conseil, résine dans hall d'accueil et circulation, carrelage dans sanitaire, revêtement de sol dans bureau
- Isolation du bâtiment par l'intérieur
- Parvis en pavage ainsi que terrasse
- Parking en stabilisé
- Eclairage extérieur discret pour faciliter accès et mise en valeur du bâtiment
- Pas de climatisation, centrale de renouvellement de l'air en toiture
- Façade vitrée en aluminium, étude d'une variante en bois
- Bâtiment OT conservé pendant phase chantier afin de servir de bâtiment de chantier (vestiaires, salle des réunion, sanitaire...)

- Ensemble des espaces intérieurs avec vue, sauf sanitaire, volonté d'utiliser au mieux l'éclairage naturel

- Sous sol, question de l'aménagement du vide sanitaire sous partie administrative. Option à valider lors de la phase APD.

L'ensemble du projet répond à un questionnaire répondant à certains critères de Haute Qualité Environnementale, utilisation de la lumière naturelle, de la ventilation naturelle, respect du choix des matériaux, traitement acoustique, isolation, utilisation de la végétalisation....

2.2 Avant projet sommaire (APS)

Vu les éléments énoncés par M Rey, vu le respect du programme, du budget imparti pour cette opération, M Le Président propose au conseil d'adopter l'APS et d'engager la phase APD.

Le Conseil de la Communauté :

DECIDE :

D'approuver sans réserve l'APS de l'opération de construction de la Maison du Tourisme et du siège de la CCJA pour un montant de 1 830 000 €HT

D'engager sur cette base les études d'APD

2.3 Marchés pour les missions de contrôle technique et de coordination SPS

Le président expose :

Le Conseil de la Communauté, lors de la séance du 22 mars 2005, a approuvé le programme de l'opération de construction d'un hôtel communautaire et d'une maison du tourisme pour un montant total de 1 830 000 € HT.

Cette opération est soumise à l'obligation SPS et de contrôle technique.

Le Conseil en séance du 27 juin 2005 a décidé de lancer une consultation pour ces missions et en séance du 13 octobre 2005 a décidé

- **de donner délégation** au Président pour attribuer ces missions SPS et de contrôle technique pour l'opération de construction d'un hôtel communautaire et d'une maison du tourisme

- **de charger** le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne réalisation et d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières relatives à cette opération.

Après avoir réceptionné les offres, la personne responsable des marchés, a négocié avec les prestataires Apave et Norisko.

Le mieux disant suite à négociation, à prestations égales, est Norisko Coordination :

SPS	pour un montant de	5 187 € HT
Contrôle technique	pour un montant de	12 813 € HT
<u>Total</u>		18 000 € HT

Le Conseil de la Communauté :

DECIDE :

D'entériner la décision d'attribution du marché relatif à la mission SPS à la société Norisko pour un montant de 5 187 € HT

D'entériner la décision d'attribution de marché de contrôle technique à la société Norisko pour un montant de 12 813 € HT

D'autoriser Le Président à signer les marchés

3. DIVERS

3.1 Achat de terrains (proximité gymnase)

Il est proposé au Conseil de donner délégation au Président pour effectuer les démarches de négociation en vue d'acquérir des terrains d'une superficie de 66 ares.

Ces terrains sont situés en continuité des parcelles dont la CCJA est propriétaire :

- 1 - terrain de football
- 2 - basket extérieur (en contrebas du gymnase)
- 3 – parcelles d'une contenance de 40 ares
- 4 – parcelles à acquérir d'une contenance de 66 ares

Cette acquisition permettrait d'avoir une réserve foncière d'environ 1 hectare situé à proximité des infrastructures sportives de la CCJA.

Ayant entendu les explications de M Le Président et reconnaissant l'intérêt d'augmenter l'assise foncière de la CCJA,

Le Conseil de la Communauté :

DECIDE :

- **de donner délégation** au Président pour entreprendre les démarches de négociations en vue de l'acquisition de ces terrains.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 21 h 30

Les Membres du Conseil de la Communauté du Jura Alsacien : EMARGEMENT

COMMUNES	Noms/prénoms des délégués	Fonction à la CCJA	PRESENCE	EMARGEMENT
BENDORF	Antoine ANTONY	Délégué	PRESENT	
	Christiane BLONDE	Délégué	Pouvoir à M ANTONY	
BETTLACH	Michel WITTIG	4 ^{ème} Vice-Président	Pouvoir à M SCHOEFFEL	
	Adrien SCHOEFFEL	Délégué	Absent	
BIEDERTHAL	Josiane BURKLE	Délégué	Pouvoir à M JENNI	
	Jean-Claude JENNI	Délégué	PRESENT	
BOUXWILLER	Dominique DIRRIG	5 ^{ème} Vice-Président	PRESENT	
	Serge AHERAS	Délégué	PRESENT	
COURTAVON	Roger KOCHER	Délégué	PRESENT	
	Bernard PRACHT	Délégué	PRESENT	
DURLINSDORF	Christian FUTTERER	Délégué	PRESENT	
	Yolande RUETSCH	Délégué	PRESENTE	
FERRETTE	Pierre BRAND	Délégué	Pouvoir à M MISSLIN	
	Jacques NOBLAT	3 ^{ème} Vice-Président	PRESENT	
	Maurice MISSLIN	Délégué	PRESENT	
FISLIS	Clément LBIS	Délégué	PRESENT	
	Louis MONA	Délégué	PRESENT	
KIFFIS	Jean-Marc BRINGIA	Délégué	PRESENT	
	Maurice GRISWEG	Délégué	Pouvoir à M BRINGIA	
KOESTLACH	André LEHMES	Délégué	PRESENT	
	François KAUFFMANN	Délégué	PRESENT	
LEVONCOURT	Joseph GISSINGER	Président	PRESENT	
	Jean-Marie IRRLE	Délégué	PRESENT	
LIEBSDORF	Claudine MULLER	Délégué	PRESENTE	
	Alain THOMANN	Délégué	Absent	
LIGSDORF	Bernard BRUGGER	1 ^{er} Vice-Président	Excusé	
	Guy BILGER	Délégué	Excusé	
LINS DORF	Jean-Pierre LIBIS	Délégué	PRESENT	
	Jean-Paul FANKHAUSER	Délégué	PRESENT	
LUCELLE	Bernard FANKHAUSER	Délégué	Absent	
	Alain POINTET	Délégué	Absent	
LUTTER	Rémy HALM	Délégué	Pouvoir à Mme Doll	
	Bernadette DOLL	Délégué	PRESENTE	
MOERNACH	Bernard ENDERLIN	Délégué	Pouvoir à M Lehmes	
	Patrick STEMMELIN	Délégué	Excusé	
OBERLARG	Ernest DIETLIN	Délégué	Absent	
	Dominique FROEHLI	Délégué	Absent	

